

Procedure file

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	2010/0348(COD) Procédure caduque ou retirée
Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: installation, emplacement, fonctionnement et identification des commandes	
Sujet 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	ECR KARIM Sajjad	18/01/2011
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	DG de la Commission Service juridique	Commissaire BARROSO José Manuel	

Evénements clés			
08/12/2010	Publication de la proposition législative	COM(2010)0717	Résumé
18/01/2011	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
22/03/2011	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
28/03/2011	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A7-0090/2011	
11/05/2011	Résultat du vote au parlement		
11/05/2011	Décision du Parlement, 1ère lecture	T7-0212/2011	Résumé
21/05/2014	Proposition retirée par la Commission		Résumé

Informations techniques	
Référence de procédure	2010/0348(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive

Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure caduque ou retirée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/7/04798

Portail de documentation

Document de base législatif	COM(2010)0717	08/12/2010	EC	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport	CES0349/2011	16/02/2011	ESC	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A7-0090/2011	28/03/2011	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T7-0212/2011	11/05/2011	EP	Résumé

Informations complémentaires

Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex

Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: installation, emplacement, fonctionnement et identification des commandes

OBJECTIF : codification de la directive 86/415/CEE du Conseil relative à l'installation, l'emplacement, le fonctionnement et l'identification des commandes des tracteurs agricoles ou forestiers à roues.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

BASE JURIDIQUE : article 114 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 86/415/CEE du Conseil du 24 juillet 1986 relative à l'installation, l'emplacement, le fonctionnement et l'identification des commandes des tracteurs agricoles ou forestiers à roues.

La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés ; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

INCIDENCE BUDGÉTAIRE : la proposition n'a aucune incidence sur le budget de l'Union européenne.

Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: installation, emplacement, fonctionnement et identification des commandes

La commission des affaires juridiques a adopté le rapport de Sajjad KARIM (ECR, UK) sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'installation, l'emplacement, le fonctionnement et l'identification des commandes des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (texte codifié).

La commission parlementaire recommande que le Parlement arrête sa position en première lecture selon la procédure législative ordinaire (l'ex-procédure de codécision) en faisant sienne la proposition de la Commission, telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement européen, du Conseil et de la Commission.

Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: installation, emplacement, fonctionnement et identification des commandes

Le Parlement européen a adopté par 579 voix pour, 16 voix contre et 10 abstentions, une résolution législative sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'installation, l'emplacement, le fonctionnement et l'identification des commandes des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (texte codifié).

Le Parlement a arrêté sa position en première lecture suivant la procédure législative ordinaire en faisant sienne la proposition de la Commission.

En effet, de l'avis du groupe consultatif des services juridiques du Parlement européen, du Conseil et de la Commission, la proposition en question se limite à une codification pure et simple des textes existants, sans modification de leur substance.

Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: installation, emplacement, fonctionnement et identification des commandes

Comme annoncé dans le Journal officiel C 153 du 21 mai 2014, la Commission européenne a décidé de retirer cette proposition, qui était devenue caduque.